Structure Fédérative

RNVOR

Vulnérabilité des Ouvrages aux Risques
Laboratoire 3S-R, Domaine Universitaire BP n°53 – 38041 GRENOBLE cedex 9 – France
http://vor.grenoble-inp.fr - Secrétariat : tel +33 (0)4 76825146 fax : +33 (0)4 76827043 mel : VOR@hmg.inpg.fr

Cycle d'ateliers 2009 :

Variabilité des phénomènes et des milieux naturels

Atelier n° 1 – 5 Février 2009

Les routes de montagne et les chutes de rochers

10h45-12h00 : Visite de la station d'essais de chutes de blocs du LCPC à Montagnole (73) – (se munir de bottes)
Présentation par l'équipe du CETE et du LCPC de l'installation mise en place pour les essais de certification pour les écrans de filets et pour les essais recherche.

12h30-13h30 *: Buffet pris au pôle Montagne – Université de Savoie – Campus Technolac - Le Bourget du Lac*

14h00-17h00 : Présentations en salle *au pôle Montagne – Université de Savoie – Campus Technolac - Le Bourget du Lac*

Invités : Eric DIMNET (LCPC Paris) **et Eric LEROI** (Urbater)

Ce premier atelier 2009 est consacré au problème posé par l'aléa « chute de blocs rocheux » aux routes de montagne qui y sont exposées. L'atelier se déroulera autour de la présentation des deux invités :

Trajectographie, banc d'essais de Vaujani et méthodologie de zonage de l'aléa rocheux.
Eric Dimnet et Frederic Berger (Cemagref Grenoble)
Evaluation quantitative du risque et critères d'acceptabilité : principes et stratégie.
Eric Leroi (Urbater)

Scannérisation laser et modélisation des escarpements rocheux
Thierry Villemin (EDYTEM)
Modèles stochastiques de trajectographie et évaluation de l'aléa
Frank Bourrier (Cemagref- 3SR)
Approche géomorphologique quantitative de l'aléa de déclenchement des éboulements
Didier Hantz (LGIT)

Les plans d'accès au site de Montagnole et au Pôle Montagne seront transmis aux participants à la clôture des inscriptions. Un transport groupé en bus sera organisé à partir de Grenoble (départ à 10h parking devant le 1023 rue de la piscine - ENSE3 Bergès- domaine universitaire Saint Martin d'Hères, retour à 18h au même lieu). Inscription obligatoire pour le transport et/ou le buffet en retournant avant le 29 Janvier 2009 la fiche d'inscription jointe.